

Intitulé du projet	<b>Le Télétravail dans vos entreprises :</b>		
Nature du projet	Expérimentation, outillage des acteurs		
Contexte	<p>Les effets de la pandémie du Coronavirus, impactent considérablement les conditions de réalisation du travail. Le télétravail présenté comme une alternative, est organisé dans des conditions dégradées.</p> <p>Il s'agit pour l'Aract Guadeloupe d'accompagner les entreprises pour qu'elles puissent faire face à ces situations de travail inédites en lien avec leur plan de continuité d'activité. L'Aract Guadeloupe offre à un pool d'entreprises, d'échanger sur leurs bonnes pratiques, partager leurs problématiques internes, faire un retour d'expériences et réfléchir aux conditions d'une reprise normale de l'activité.</p>		
Objectifs du projet	<p>L'objectif de cet accompagnement est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappeler le cadre juridique, les enjeux d'organisation, de management dans le cadre du télétravail,</li> <li>• Optimiser l'organisation du télétravail, réajuster sa mise en place et évaluer son déploiement.</li> <li>• Identifier les enjeux pour les organisations de travail et les impacts sur le travail,</li> <li>• Echanger, diffuser des bonnes pratiques et faire des retours d'expérience</li> <li>• S'approprier les méthodes et questionnements sur la mise en place du télétravail en conditions dégradées</li> </ul>		
Périmètre	Région Guadeloupe		
Cibles	<p>Les établissements qui mettent en place (ou ont mis pour l'occasion) le télétravail, pourront se manifester et bénéficier de l'appui de l'Aract Guadeloupe.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprises et associations locales</li> <li>• Organisations syndicales et professionnelles</li> <li>• Acteurs institutionnels</li> </ul>		
Format	Atelier de transfert	Durée	4 séances de travail
Public et prérequis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dirigeant, chef d'entreprise, encadrement supérieur</li> <li>• DRH ou personnel de la fonction, Managers d'équipe</li> </ul>		
Méthode	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui technique, transfert d'outils et méthodes Expérimentation et évaluation</li> <li>• Utilisation de la salle virtuelle de l'Aract, échanges par les moyens numériques (WhatsApp, message, etc...)</li> </ul>		
Programme envisagé	1. Examen de la situation de crise et ses impacts (Identification des besoins et des problématiques) - Structuration du plan de continuité d'activité		
	2. Le télétravail comme réponse organisationnelle Définition et cadre légal, mise en place, communication		

	3. Les modalités de télétravail appliquées par les entreprises
	4. Les impacts sur le travail, et les collectifs de salariés
	5. Le management dans le cadre du télétravail
	6. Les points de vigilance : maintenir les relations /le collectif de travail
Partenaires associés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• DIECCTE, Fond Social Européen, Conseil Régional</li> </ul>
Contact	<ul style="list-style-type: none"> <li>• France ADELAIDE – <a href="mailto:f.adelaide@anact.fr">f.adelaide@anact.fr</a> (06 90 47 75 05)</li> <li>• Aract Guadeloupe – <a href="mailto:aract-guadeloupe@anact.fr">aract-guadeloupe@anact.fr</a></li> </ul>